

n° 71\_2025DEL  
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27  
Présents : 17  
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20251113-71\_2025DEL-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

**Séance du 13 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le six novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE, M. Jean-Michel LAPEYRONIE, Mme Lucile RIGAL, M. Antoine GUYON,

**Étaient absents/excusés :**

Mme Edwige CHOURAQUI, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD  
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à Mme Laurence PELLÉ  
M. Clément RIGAL, procuration donnée à Mme Lucile RIGAL  
M. Alexandre RADIN, procuration donnée à M. Antoine GUYON  
M. Julien JEROME  
M. Jérôme POITOU  
M. Fabrice POUPET  
M. Ulrich PADONOU  
Mme Virginie POITOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



### **71-2025DEL - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES ETEINTES (6542) – MULTI-BUDGETS**

Madame le Maire informe les conseillers que, suite à des procédures de surendettement ou des clôtures pour insuffisance d'actifs, Monsieur le Comptable Public demande l'admission en créances éteintes de plusieurs créances détenues par la commune de Jargeau :

Budget	Imputation	Date liste	N° liste	Montant
Principal	6542	25/09/2025	7475440315	565,57 €
Principal	6542	25/09/2025	7813390915	614,22 €
Eau	6545	25/09/2025	7768321415	89,71 €
Eau	6542	25/09/2025	7798581415	96,83 €
Eau	6542	25/09/2025	7813421015	227,73 €
Assainissement	6542	25/09/2025	7768171315	84,11 €
Assainissement	6542	25/09/2025	7798381115	84,43 €
Assainissement	6542	25/09/2025	7812372315	263,13 €
<b>Total</b>				<b>2 025,73 €</b>

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M49,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 71\_2025DEL  
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27  
Présents : 17  
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20251113-71\_2025DEL-DE



Vu les demandes d'admission en non-valeur n°7475440315, 7813390915, 7768321415, 7798581415, 7813421015, 7768171315, 7798381115 et 7812372315 établies par Monsieur le Comptable Public en date du 25/09/2025 ;

**Après avis favorable de la Commission des finances et cadre de vie du 5 novembre 2025**, le conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à :

- APPROUVER l'admission en non-valeur de créances éteintes pour un montant total de 2 025,73 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables n°7475440315, 7813390915, 7768321415, 7798581415, 7813421015, 7768171315, 7798381115 et 7812372315 établies par le comptable public.

- PRECISER que ces créances d'un montant total de 2 025,73 € seront inscrites au compte budgétaire 6542 « créances éteintes » sur les différents budgets impactés, à savoir :

- budget principal : 1 179,79 € ;
- budget eau : 414,27 € ;
- budget assainissement : 431,67 €.

**Adopté à l'unanimité**



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 13 novembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :

Acte publié le :

Acte notifié le :

